

Stage Plongeur Biologie Niveau 2 (PB2)
« Savoir montrer et partager ses observations »

Objectifs :

- ✓ Pour les plongeurs titulaires du PB1, Approfondissement de la connaissance des grands groupes et des rapports des êtres vivants entre eux et avec leur milieu
- ✓ Apprentissage de techniques élémentaires de laboratoire

Dates et lieux : SOUS RESERVE DES RESTRICTIONS SANITAIRES EN VIGUEUR AU MOMENT

➤ **Cours théoriques (obligatoires) :**

Les cours théoriques se dérouleront le :

- ✓ **17-18 Avril 2021**
- ✓ 01-02 Mai 2021 : Une visite du Muséum d'Histoire Naturelle à Toulouse le dimanche 2 mai au matin
- ✓ **29 mai 2021**

Ces cours théoriques se dérouleront sur Toulouse mais le lieu exact reste à définir. Ils pourront se dérouler en visio-conférence au cas par cas.

➤ **Week-end à Cerbère (Aloès) – 26 et 27 Juin 2021** - Mise en pratique des connaissances à travers :

- ✓ 4 plongées accompagnées par des encadrements bio, dont une de nuit du bord le samedi soir.
- ✓ Les techniques de laboratoire

Note : La participation aux cours théoriques et aux week-ends est obligatoire pour valider le PB2.

Animateurs : Equipe encadrante FB1 et FB2 de la CDEBS31

Public : Ouvert en priorité aux membres des clubs FFESSM de la Haute Garonne.

Niveau : Technique : PA20/CMAS** minimum – Biologie : PB1

Effectif : 8 stagiaires max - Accompagnants possibles (dans ce cas cf. fiches inscriptions stages)

Matériel à prévoir :

- **Théorie** : livres d'identification, prévoir de prendre des notes (et le pique nique pour midi si cours en présentiel).
- **Week-end mer** : matériel complet de plongée, petite lampe, plaquette immergeable.

Prix par stagiaire : **260 €** (Clubs adhérents au CODEP31) – **290 €** (autres participants)

Comprend les journées de formation théorique, 4 plongées dont une de nuit, le labo, l'hébergement et les repas du week-end mer (hormis les petits-déjeuners et le repas du vendredi soir).

A prévoir :

Rajouter 12 € pour la délivrance de la carte FFESSM PB2, la location de matériel de plongée si nécessaire. Le déplacement pour les week-ends se fera en covoiturage

Date limite d'inscription : le 15 mars 2021

Dossier d'inscription à renvoyer complet (cf. fiche inscription) par courrier à :

Nicole HAGEN-PICARD 8 rue Georges Brassens – 31270 Cugnaux
nicole.hagen@envt.fr

Fiche d'Inscription Stagiaire

Stage PB2

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse complète :

.....

Téléphone Portable : / / / /

Email :

Nom Club FFESSM: N° Club:

N° Licence : Niveau plongée : Nombre de plongées :

Pièces à joindre obligatoirement avec la fiche d'inscription complétée :

- ✓ Copie de la licence FFESSM
- ✓ Copie du niveau technique (minimum CMAS **)
- ✓ Copie du certificat médical (datant de moins de 1 an pour les plongées prévues)
- ✓ Chèque d'arrhes de **110 €** à l'ordre du **CODEP31**
Le solde sera à verser sur place le 27 Juin 2021.

Le chèque de 12 € à l'ordre du CIR PM FFESSM sera demandé à l'issue de la formation

Le dossier complet (fiche d'inscription + chèque) est à envoyer à :

Nicole HAGEN-PICARD 8 rue Georges Brassens – 31270 Cugnaux
nicole.hagen@envt.fr

Le nombre de places étant strictement limité à 8 stagiaires, les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets.

En cas d'annulation après le 15 mars 2021, il sera fait une retenue en fonction des frais incompressibles engagés (sauf si le stagiaire qui annule se trouve un remplaçant).

Fiche d'Inscription Accompagnant

Stage PB2

Nom :Prénom :
Email :

Accompagnant plongeur autonome :

Nom Club FFESSM: N° Club:

N° Licence :Niveau plongée :Nombre de plongées :

Pièces à joindre obligatoirement avec la fiche d'inscription complétée pour les accompagnants plongeurs :

- ✓ Copie de la licence FFESSM 2020
- ✓ Copie du niveau technique (minimum CMAS **)
- ✓ Copie du certificat médical (datant de moins de 1 an pour les plongées prévues au plan)

Week-end Cerbère 26-27 Juin 2021:

Tarif Accompagnant Plongeur : **200 €** (4 plongées). Chèque d'arrhes de **80 €** à l'ordre du **CODEP31** à envoyer avec la fiche d'inscription. Le solde sera versé le 27 Juin 2021.

Tarif Accompagnant non Plongeur : **120 €**. Chèque d'arrhes de **50 €** à l'ordre du **CODEP31** à envoyer avec la fiche d'inscription. Le solde sera versé le 27 Juin 2021.

Le dossier complet (fiche d'inscription + chèques) est à envoyer à :

Nicole HAGEN-PICARD 8 rue Georges Brassens – 31270 Cugnaux
nicole.hagen@envt.fr

En cas d'annulation après le 15 mars 2021, il sera fait une retenue en fonction des frais incompressibles engagés (sauf si la personne qui annule se trouve un remplaçant).